PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

LUNDI 03 MARS 2025

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. M. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Noé RASPADO et Aubin SOLER.
Excusés : Dr Luc FONTAINE, Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Natacha VIGIER, MM. Fabrice BOUDY, Smaïn FEKIRINI, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, et Alain COUVIDAT (Représente l'AEF24).
Absent : David CHARRIERAS – Correctif également sur les réunions du 06 janvier 2025 et du 28 octobre 2024.
Invités : Bernard LAGARDE (Représente la LFNA), Patrick BUFFIERE (Représente l'UNAF24), Martine BLOND et Josselin CHUBILLEAU (Salariés),
Représentants des clubs suivants : US TOCANE SAINT APRE, CA RIBERACOIS, A. VANXAINS, FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC, FC SAINT PAUL DE LIZONNE, SA CHAMPAGNOISE, JS CHAPELLOISE, LIMENS JSA, SAINT SAUD FOOT, US SAINT VINCENT DE CONNEZAC.
Bénévoles de commissions : Jean Robert CLOFF et Victor DELACOUR.
Délégués : Paul ANDRIEUX, Jean Michel FICHERA, Thierry JACQUEMET, Patrick PENDANX, Dominique VIRECOULON.

Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros.

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue à tous les présents et remercie le club du FC LTMV pour l'accueil. Il remercie également les membres du CODIR présents pour cette quatrième réunion, ouvertes aux clubs du secteur et aux bénévoles.

Il rappelle à son équipe et aux membres des commissions le devoir d'exemplarité à avoir sur les réseaux sociaux notamment. Le contexte autour des terrains est très compliqué, et le phénomène se développe avec une gestion des parents qui devient un réel fléau. Cette montée de tension amène à ce qui s'est passé en U15 – 3eme division le week-end précédent. Jonathan BLONDY apporte son soutien à la Présidente du club d'ALLIANCE DRONNE FC, Marie-Madeleine HERVAUD, ainsi qu'à Sébastien MACQUART, dirigeant du FC BASSIMILHACOIS. Il est nécessaire d'être sévère dans ce dossier et vis à vis de ces phénomènes.

Il revient ensuite sur le cas du club du FC SEGONZAC SAINT AQUILIN suite aux propos tenus sur les réseaux sociaux depuis un mois. Il réitère des faits factuels du communiqué, il rappelle qu'il est normal qu'une sanction soit prononcée lorsque ces propos sont d'un président de club, et qu'il n'est pas tolérable que l'on puisse faire des menaces tels que « Première fois et dernière qu'il met les pieds sur mon stade ». Ces

propos sont en effet des menaces envers un officiel, et il est du devoir de chacun d'apporter de la sérénité à notre football. Des solutions ont été proposées, notamment de faire appel, mais aucune suite n'a été donnée par les intéressés. Peut-être que des raisons financières sont à l'origine de tout ceci. On peut ne pas être d'accord, mais on se doit d'être transparent, avec respect et échanger.

Il clôture en évoquant les rencontres qui terminent avec beaucoup de cartons, ce qui témoigne souvent de problématiques redondantes. Les valeurs de vivre ensemble et de convivialité sont laissées de côté, malgré le devoir de montrer l'exemple aux jeunes générations. Jonathan BLONDY insiste sur le besoin de se recentrer sur la pratique et le fair-play.

TIRAGE AU SORT DES 8EMES DE FINALE DU CHALLENGE SERIPUB 24

Le tirage au sort des huitièmes de finale du Challenge Séripub 24 est ensuite effectué en direct, pendant cette réunion. Quatorze clubs sont en lice, deux clubs seront donc exempts et six matchs à tirer, pour des rencontres qui se dérouleront les 8 et 9 mars 2025. La Présidente du FCLTMV et Jonathan BLONDY procèdent au tirage.

Les deux premiers clubs tirés sont exempts à savoir : le CA RIBERACOIS 3 et la JS DOUZILLAC LUDOVICIENNE.
Les rencontres à jouer sont les suivantes :
FC SARLAT MARCILLAC 3 / JS CHAPELLOISE
PERIGUEUX FOOT 2 / FC CONDAT SUR VEZERE
US JUMILHACOISE / USA TERRASSON
FC CAMPAGNAC DAGLAN SL / ENTENTE TOCANE CELLES 2
US CHANCELADE MARSAC 2 / ES PERIGORD VERT
FC SAINT GENIES / US MUSSIDAN SAINT MEDARD 2

RETOUR SUR LE BUREAU DU 12 FÉVRIER 2025

Jonathan BLONDY fait un retour sur la réunion du bureau du CODIR du 12 février dernier.

Un point a été fait sur les obligations des clubs en matière d'encadrement technique, d'équipe réserve et d'équipe de jeunes.

Au niveau des éducateurs, quelques clubs sont en infraction et ont fait l'objet d'un rappel par Martine BLOND, leur laissant un délai pour se mettre en règle.

Un rappel des bénévoles médaillés le 29 mars prochain a été évoqué, avec 36 bénévoles récompensés.

Un point d'organisation du CODIR a été fait également avec les décisions suivantes :
- Les clubs en infraction au niveau de la dette ne seront pas nommés pour ne pas stigmatiser des clubs en difficulté.
- La gestion des dettes sera piloté par Natacha VIGIER. L'intervention du Président interviendra simplement en dernier ressort.
- La transmission d'information doit être meilleure au niveau de la communication des commissions.

Un point de situation des finances clubs avait été réalisé avec le lancement du protocole financier sur deux clubs.

Plusieurs dépenses ont ensuite été validées :
Maillots pour toutes les équipes du Festival U13 Pitch : 2 100€
Maillots pour toutes les équipes du Festival des Jeunes Footballeurs U12 : 750€
Oreillettes pour le Pôle Arbitrage 24 : 200€.
Le projet a finalement été revu au profit d'un autre dispositif autour des 800€ (en attente de devis).
Quentin BERTHELET expose le projet envisagé autour d'arbitres stagiaires et de certains accompagnateurs choisis pour cette phase expérimentale d'accompagnements sonorisés.

Des projets de travaux importants sont envisagés et les demandes de devis sont en cours. Le premier projet consiste au remplacement du portail, l'actuel étant d'origine et le parking étant « squatté » lors des heures de fermeture et parfois d'ouverture. La pose de panneaux photovoltaïques est envisagée afin de permettre des économies d'énergie. Enfin, la création d'un accès handicapé à l'avant du bâtiment est nécessaire, le District étant un ERP actuellement non accessible aux PMR en fauteuil roulant.

Un camp d'été à destination des U11 et U13 est programmé pour début juillet 2025. Celui-ci se déroulera en pension complète, avec du football et des activités de loisirs. Le coût du stage sera de 400 euros, les enfants recevront une tenue complète. Ce stage devrait permettre de dégager un bénéfice d'environ 3500€.

POINT DE SITUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Jonathan BLONDY revient sur les dossiers administratifs traités durant les dernières semaines.





Il revient plus en détail sur certains dossiers.

Il évoque notamment le souhait de la Mairie de Terrasson de voir fusionner les deux clubs de sa ville, qui sont tous les deux au niveau Départemental 3.
Au sujet de la réunion avec la Fédération Foot Golf, Josselin CHUBILLEAU explique le partenariat proposé par la Fédération afin d'intervenir dans certains secteurs du Département. L'idée à terme est de créer un Challenge départemental permettant de qualifier un représentant pour les championnats nationaux.

Jonathan BLONDY revient sur le rendez-vous avec le Député Sébastien PEYTAVIE, avec pour thématique l'accueil des personnes en situation de handicap, ainsi que lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Un plan d'action va être déployé à terme avec une réelle volonté de collaboration à court, moyen et long terme des acteurs du football, notamment en formant les membres du CODIR ou les Présidents de clubs. Des affiches ou procédures de signalement verront le jour.

De nombreuses rentrées d'argent ont pu être opérées depuis le dernier CODIR, à savoir un bénéfice de 3972€ lors du loto en ligne, un partenariat avec plusieurs sociétés (Thalis – 1 000€ x2, EP Ingéniérie – 1000€, Imprimerie Iota – 1500€, UNAF24 – 500€, Happy Home – 1000€ et 1500€, Fromarsac – 2100€).
Le Crédit Agricole Charente Périgord devrait également accompagner le District sur certains projets de travaux et des discussions sont en cours avec RAS Interim.

La réunion d'organisation du Festival Pitch U13 s'est tenue à SARLAT, Jean Marc LALET fait un point sur celle-ci. Les installations présentées sont de grande qualité et adaptées au besoin de cette journée.
L'instance et les partenaires sont quasiment prêts, une dernière réunion est programmée le 19 mars prochain à 19h30 avec les éducateurs qualifiés, afin de présenter le process novateur de la Finale.

Les membres du CODIR seront sollicités afin d'être présents ainsi que les membres de commission.

Jonathan BLONDY revient sur la réunion d'organisation des finales prévue à SAINT ASTIER. Quelques membres du CODIR et de commissions étaient présents, avec la Mairie et le club. L'évènement sera beau avec une vraie volonté du club de rendre ce week-end inoubliable (concert, marché gourmand, animations etc.). L'organisation est très lourde mais la réunion a confirmé les membres dans leur choix avec un vrai investissement de LIMENS JSA. Remerciements aux deux clubs pour ces réunions et leur implication.

Jonathan BLONDY revient sur le classement du Fair-play 2024/2025, avec le classement à date :
D1 – AS NEUVIC SAINT LEON, ALLIANCE DRONNE FC, FC LIMEUIL
D2 – MONTPON MENESPLET FC 2, AS PERIGUEUX, COC CHAMIERS 2
D3 – SAINT GERMAIN CHANTERAC, ES PERIGORD VERT, AS CHAMPCEVINEL 2, US SAINT VINCENT DE CONNEZAC, FC PAYS DE L'EYRAUD 2, ENT. VANXAINS SAINT AULAYE, AIGLONS RAZACOIS, ENT. JSA LIMENS MONTREM 2.

Le Président présente les échéances à venir à court terme :



Laetitia LERIN évoque ensuite la soirée des bénévoles prévue le samedi 29 mars prochain à partir de 19h30. Un nouveau mail sera adressé à l'ensemble des clubs et des communications réseaux sociaux sont à

nouveau à programmer. L'installation de la salle ne pourra se faire qu'à partir de 14h15. La présence des membres du CODIR sera donc indispensable pour préparer la salle.

Jonathan BLONDY évoque la nécessité de nommer un référent engagement suite à la création de cette commission régionale qui devra être déployée aussi au niveau départemental. Plusieurs profils se dégagent pour ce poste, aux vues des attendus (Quentin BERTHELET, José DA SILVA ou Pauline GOUBIE par exemple). La décision est à prendre d'ici vendredi 07 mars 2025 afin de pouvoir transmettre l'information et lancer les démarches.

POINT RESSOURCES HUMAINES

Martine BLOND évoque les entretiens avec les apprentis et les professeurs référents, ainsi que la nécessité de réflexion autour de l'apprentissage pour 2025/2026 (quelle filière ?). Jonathan BLONDY évoque ses pistes de réflexion, à savoir un BEF/BMF pour la Commission Technique qui paraît primordiale, ainsi qu'une personne sur la communication & le marketing pour poursuivre le travail entrepris cette année.

Il faudra caler une future réunion d'équipe. Enfin, le moral des salariés est au beau fixe et le climat de travail est sain.

POINT DE SITUATION LFNA ET FFF

FFF :
Jonathan BLONDY évoque deux projets fédéraux, tout d'abord l'expérimentation de caméras placés sur les arbitres. La Dordogne a candidaté. Une quinzaine de Districts seront retenus par la FFF.
Il revient également sur le projet de création de postes de Conseiller Technique Départementaux en Arbitrage dans les Districts. Une réflexion est en cours pour la Dordogne, qui sera notamment soumise à la possibilité ou non d'aides financières ou de la faisabilité d'embaucher ce CTDA sur deux Départements.

LFNA :
Les relations sont excellentes entre la Dordogne et les responsables de la LFNA. Jonathan BLONDY revient sur les dernières échéances depuis début janvier à savoir :
AG financière les 11/12 janvier, remise des dotations aux clubs le 29/01, CODIR de la LFNA le 15/02, réunion des Présidents de District avec le Président de la LFNA et le trésorier le 28/02.
Lors de cette dernière réunion, la proposition de la LFNA a été bien accueillie par le Président, car elle permettrait de remettre à flot la LFNA tout en échelonnant la hausse des subventions sur plusieurs saisons pour les Districts.
Il rappelle également que les clubs doivent pâtir des dépenses de 80000€ pour le mandataire judiciaire mais aussi de 65000€ de stockage des dotations.

Parole à Bernard LAGARDE, Représentant de la LFNA :
Il remercie le CODIR et son Président pour l'invitation ainsi que le club du FCLTMV pour son accueil.
Il confirme que les relations sont excellentes et sans aucun rapport de force entre la Dordogne et la LFNA, soulignant que la transparence est essentielle comme l'évoquait Jonathan BLONDY. Il est important et essentiel pour la survie de notre football de se recentrer sur l'essentiel et notamment la pratique.

Les commissions régionales ont bien été remaniées avec la Dordogne très bien positionnée, puisque présente dans de très nombreuses commissions. La Commission Régionale d'Arbitrage sera elle renouvelée en fin de saison.

Concernant les caméras, la LFNA devrait être Ligue test. En tout cas, elle a candidaté.
Il s'inquiète de voir que la violence provient majoritairement des rencontres jeunes, ou autour des terrains. Ces caméras devraient permettre d'atténuer le problème car les bandes vidéos et sonores peuvent être exploitées, ce qui crée un effet dissuasif évident.

Jonathan BLONDY remercie les personnes ayant candidaté en Dordogne pour les commissions régionales.

POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS

Commission foot adapté et soutien à l'inclusion :
Première création de cette commission qui permet de travailler en profondeur sur l'inclusion des jeunes et adultes au sein de nos clubs. Quinze personnes investies dont des joueurs de foot adapté, des parents, éducateurs, présidents de clubs, des arbitres.

Les réunions sont très riches et permettent aux membres de la commission de découvrir les sections foot adapté déjà existantes. Elle permet également de partager une séance d'entraînement et d'échanger sur les points forts et les axes d'améliorations au sein de nos clubs.
La commission a accompagné le club de Football Sud Bastide dans la création de sa section foot adapté cette année.

La commission a organisé une conférence le 17 février 2025 « Ouvrons les portes des clubs, tous ensemble pour un football inclusif » au District. Les différents témoignages des membres de la commission ont permis de mettre des mots avec la volonté de permettre aux clubs d'ouvrir leurs portes avec un accompagnement et une proximité de la commission.
La prochaine réunion est prévue le 20 mars à Mussidan, un club qui n'a pas de section foot adapté mais des jeunes accueillis au sein du club.

Des familles ou clubs commencent à faire appel à la commission.

Pôle Arbitrage :
Première moitié de saison globalement réussie malgré des dysfonctionnements dans l'organisation qui prennent du temps à être réglés.

En effet, l'ensemble des arbitres ont pu bénéficier d'un stage et de plusieurs cours de formation continue. De plus, les formations initiales en arbitrage ont permis de former près de 40 nouveaux sifflets. En cas de réussite aux examens prévus le 08 mars, les effectifs seront portés à 209 arbitres, en légère baisse mais très satisfaisant.

Au niveau des désignations (arbitres ou délégués), l'arrivée de nouveaux responsables demande du temps et il est demandé aux arbitres de la bienveillance à l'égard de ces bénévoles nouvellement impliqués en Dordogne. Des consignes sont désormais inscrites de façon officielle afin de faciliter leur travail.

Les observations d'arbitres avancent très bien et aucune inquiétude n'est à avoir quant à la finalisation des observations avant les matchs à enjeux de fin de saison.

Des formations à destination des bénévoles de club ont pu être proposées sur trois dates (une pour les assistants et deux pour les centraux). Enfin, le Pôle Arbitrage a pu et peut compter sur le soutien financier de l'instance, notamment vis à vis de ses projets innovants (technologie, label arbitrage etc...).

Enfin, près de 120 accompagnements ont déjà été réalisés à date auprès des arbitres stagiaires.
Le travail doit se poursuivre dans l'échange et la positivité jusqu'à la fin de cette saison, les échéances d'examens puis de finales diverses et variées approchant.

Commission communication et valorisation des clubs :

- **Départ de zéro**, mise en place immédiate d'une com' sur les réseaux du district
- **Charte graphique créée**, logos pour championnats et coupes (certains encore en cours)
- **Très sollicité** par les commissions (supports visuels, photos, live…)
- **Présence sur le terrain** (AG, matchs, remises de médailles et labels)
- **Contenu régulier** : publications D1 & D2, classement buteurs, lives, reportages, jeu concours
- **Relation partenariat** : Très bonne collaboration avec les partenaires sur les réseaux (Séripub, Happy Home, Talis, Amblard Plomberie, Etc...)
- **Partenariat :** Gros chantier de Mr BLONDY, merci !
- **Gros projets en cours** : U13 Pitch, Festival des Jeunes Footballeur, soirée des bénévoles, Week-end des finales…
- **Tests, réussites et erreurs**, il y a et il y aura encore des loupés.
- **Fin de saison chargée**, on devra prioriser les gros projets en cours et remettre à plus tard le moins urgent
- **Plein d'idées et d'innovations à venir :** Développement petit à petit pour ne pas surchargée d'un coup et toujours avoir de l'avancement sur les 4 prochaines années.
- **Les apprentis** : sous la direction managériale de Jonathan BLONDY, absents une semaine sur trois → Ce ne sont pas eux qui décide de la stratégie de communication, donc toujours me mettre en copie ou m'envoyer directement les différentes demandes de communication.

Pour résumé : 7 mois intenses, une belle dynamique lancée, et encore du travail à venir.

FACEBOOK	Ancien CODIR (1 an) 01/07/2023-01/07/2024	Nous (7 mois) 01/07/2024-25/02/2025	GAP
Vues	-	2 200 000	-
Couverture	269 000	307 800	+38800
Nbre d'intéraction (like partage)	15 400	50 700	+35300
Visites	159 500	185 500	+26000
Followers en plus	596	676	+80

INSTA	Ancien CODIR (1 an) 01/07/2023-01/07/2024	Nous (7 mois) 01/07/2024-25/02/2025	GAP
Vues	-	339 400	
Couverture	2 400	27 000	+24600
Nbre d'intéraction (like partage)	0	10 800	+10800
Visites	3 500	7 900	+4400
Followers en plus	48	642	+594

Commission Sportive Jeunes :
Jean Marc LALET fait un retour sur les différents groupes de travail de la commission.

U7/U9 : Peu de clubs lors de la réunion bilan à NOTRE DAME DE SANILHAC, dommage.
En U11, les clubs étaient satisfaits de pouvoir avoir accès « facilement » aux finales Futsal. Jean Marc LALET remercie les bénévoles et évoque les excellents retours. La dernière phase de plateaux est lancée.

En U13, qualification de trois clubs au niveau régional à savoir le TRELISSAC APFC, le COC CHAMIERS et le BERGERAC PERIGORD FC. La dernière phase des championnats est lancée, comme la coupe Futsal. Le format de compétition sera différent la saison prochaine.

En U15 et U17, un challenge U17D2 a été créé pour parer au manque de matchs. Un challenge Futsal U15/U17 est à venir. Là aussi, un nouveau format sera mis en place l'an prochain. Le bilan intermédiaire des clubs régionaux est relativement inquiétant.

Foot Féminin Jeunes : Lancement des inscriptions pour la coupe U15F et U18F avec beaucoup de retours positifs. Les finales se dérouleront à NEUVIC SUR L'ISLE en même temps que les finales de championnat garçons le 14 juin 2025.

Jean Marc LALET évoque la demande d'Yves KASDAN, investi sur le groupe de travail U15/U17, qui a souhaité abandonner suite à des soucis familiaux. Le CODIR et Jean Marc LALET lui apportent leur soutien, et la porte reste ouverte pour un retour quand il le souhaitera.

Il évoque un ras le bol de l'attitude rencontrée sur les bords des terrains, ce qui est dangereux pour tout le monde. Il apparaît plus que jamais essentiel de revenir au jeu et au plaisir des enfants avant tout.

Commission de Discipline :
Quentin DELANNES fait un retour sur un dossier de début de saison, en l'occurrence la dégradation d'un banc de touche. La décision avait été prise de remettre en état le matériel, mais en laissant les clubs se mettre d'accord. A l'heure actuelle, rien n'a été réglé. La commission a pris renseignement auprès du Service Juridique de la LFNA, et il apparaît que le club peut demander une subvention auprès de l'instance. Une sanction devrait être prise dans les prochains jours.

Il évoque le manque dans la grille tarifaire des sanctions au-delà de 10 matchs. Il est donc nécessaire de créer ces lignes dans le barème tarifaire 2025/2026.

Au niveau des frais de dossiers, Quentin DELANNES évoque le cas des multiples exclusions sur le même match, quid des frais de dossiers ? Il faudrait de son point de vue envisager qu'il n'y ait qu'un frais de dossier par match en pareille situation. Jonathan BLONDY lui propose de travailler sur ce sujet pour une application en 2025/2026 et voit cela d'un œil favorable. Ces propositions devront être votées en juillet 2025 afin d'alléger la charge financière sur les clubs pour des faits « mineurs ».

Quentin DELANNES fait un point statistique et financier.
2023/2024 – 88 600€ en fin de saison.
11 dossiers avec du sursis. 8,5 % incivilités. 40 dossiers à + de 5 matchs. 76 % avertissements.
2024/2025 – 66 180€ à date.
66 dossiers avec du sursis ou action pédagogique. 7 % incivilités. 32 dossiers à + de 5 matchs déjà à date. 77 % avertissements.

Les 80 000€ projetés dans le BP24/25 devraient malheureusement être dépassés. D'après Jonathan BLONDY, deux raisons majoritaires, l'application de la règle carton jaune + carton blanc = carton rouge, et les problèmes autour des terrains. S'il faut passer par du huis-clos et même si c'est impopulaire, il ne faudra pas hésiter.

Commission Sportive Séniors :
Les calendriers sont quasiment à jour avec des matchs en retard qui se comptent sur les doigts des deux mains.

POINT DE SITUATION DES FINANCES DU DISTRICT

Jonathan BLONDY évoque les comptes de l'instance à date :
Compte Courant : 27 216€ + 3 775€ sur le compte Caisse d'Epargne.
Livret A : 76 499€
DAT : 69 090€

CTO : 51 529€

Le fonds d'épargne est actuellement de 197 118€.

POINT DE SITUATION DE LA DETTE DES CLUBS

Jonathan BLONDY revient sur l'état des finances clubs en évoquant le cas de deux clubs, des cas inquiétants, suite au relevé du 20 décembre 2024.
Le club X a une dette de 804,47€ avec aucun règlement depuis le 01/07/2024.
Le club Y présente lui une ardoise de 1 333,13€ et une absence de réponse à toute sollicitation de l'instance. Le club joue la montée de D3 en D2.

Suite au bureau du 12 février, la procédure du Règlement Financier a été lancée, à savoir un contact par NotiFoot avec 8 jours pour répondre, puis un recommandé avec accusé de réception avec encore une fois 8 jours pour répondre. Sans réponse vendredi 7 mars, il est proposé de retirer 3 points par journée de championnat jusqu'à règlement de la dette. Un vote est proposé.

Vote : Contre – 0 / Abstention – 1 / Pour – 16.

Un tiers des dettes clubs sont simplement des frais de discipline qui font « gonfler » la note mais qui ne présentent aucun caractère inquiétant selon le Président.

POINT DE SITUATION DES TECHNICIENS

Josselin CHUBILLEAU revient sur l'ensemble des actions techniques de cette saison. Il excuse Erick SENECHAL, présent sur les Inter Districts.

Formation des éducateurs :
Les techniciens sont dans une volonté de s'adapter aux demandes de clubs suivant les besoins en formation et afin de maintenir une proximité de terrain.
93 éducateurs formés aux CFI, 6 sur les DF Séniors ou Jeunes à 11, et 11 inscrits sur des Journées Complémentaires.
Le prévisionnel de formation est à préparer pour la saison prochaine. Pour cela, une cartographie des éducateurs formés et non formés sur le 24 a été préparé ainsi qu'un recensement des licenciés sur le territoire pour cibler les secteurs.

Développement Animation des Pratiques :
Foot à l'école : 3 établissements en cycle 3 inscrits seulement.
Foot for school : Participation de toutes les sections sportives de Dordogne.

En mars, une réunion avec les référents départementaux est prévue afin d'envisager la signature de la convention USEP – District Dordogne, qui aiderait à développer le football à l'école.

De nombreuses réflexions sont en cours sur de nombreux sujets.

Plateaux U7 : Réflexion grandissante pour un système hybride jeux/matchs. Livret d'accompagnement en préparation pour complément d'informations aux éducateurs.
Plateaux U9 : Il est envisagé une pratique à 8 sur la fin de saison uniquement suivant les profils et notamment la taille de l'effectif des clubs.
En U13, Camille DURAND et Erick SENECHAL ont travaillé pour une pratique des U13 à 11. 13 équipes, 16 clubs pour 208 enfants découvriront sur la fin de saison la pratique sur quelques week-ends. La FFF a un regard sur la pratique.
Au niveau des Féminines, un rassemblement a été effectué avec un bon retour pour une trentaine de jeunes filles des U6 aux U9.

Foot Diversifié :
Un calendrier général Futsal est à envisager l'année prochaine. Une journée du Loisir est prévue le 29 mai 2025, et un challenge Foot en marchant est à l'étude.

Programme Educatif Fédéral :
Onze clubs actifs sur ce plan d'action sur l'étendue du Département : BERGERAC PERIGORD FC, CA RIBERACOIS, COC CHAMIERS, ES PERIGORD VERT, FCO EYMET, FOOTHISLECOLE, LIMENS JSA, SAS NOTRE DAME, US COQUELICOTS DE MEYRALS, US MUSSIDAN SAINT MEDARD, US TOCANE SAINT APRE).

Label Jeunes :
Renaud LEGAL sera associé pour les visites.
Les demandes de labels déposés sont issues du FC SARLAT MARCILLAC, du SAS NOTRE DAME, du CA RIBERACOIS, du GJ FOOTHISLECOLE, du FC ATUR, du FCO EYMET et de l'US PAYS FENELON (projet à moyen terme).

En termes de perspectives, Josselin CHUBILLEAU évoque les dossiers suivants :
U9 – Troisième phase en football à 8 et U13 en football à 11.
A réfléchir pour l'avenir et suivant les profils des clubs.

Il faudra uniformiser les contenus des plateaux U7, comme évoqué précédemment avec un contenu hybride jeux et matchs. La pratique Séniors devra être creusée en 2026/2027.
Au niveau Futsal, le challenge U11 et U13 Futsal devra être pérennisé.

Structuration : Le Label Départemental est à travailler. Sur le football féminin, il devra être envisagé un calendrier de rassemblements 100 % Féminin avec pourquoi pas du Five.

Parcours Performance Fédéral :
Huit catégories sont concernées avec de multiples rassemblements dans les secteurs.
La sélection U15 est en commun avec le Lot et Garonne. Cinq joueurs ont été sélectionnés en équipe régionale U15, et 2 en équipe régionale U16.

Sélections U13 à U16 G et F – Josselin CHUBILLEAU fait un retour sur les performances sur les différentes catégories.

Concernant le challenge des Jeunes Footballeurs U12, 120 joueurs ont été observés sur les quatre Périgord. Deux plateaux amicaux se sont tenus à CHANCELADE MARSAC et la finale est programmée le 24 mai prochain sur un plateau amical à BOULAZAC.

Il termine en remerciant les éducateurs et éducatrices investis dans ces actions.

POINT DE SITUATION SUR LES ACTIONS DE PREVENTION

Jonathan BLONDY fait un point sur les actions de sensibilisations mises en places et à venir.

Le protocole d'après match a été remis en place depuis un mois, avec un suivi de sa tenue.
Le classement du Fair-play est publié mensuellement de même que les sanctions non nominatives sont publiées sur le site du District.
Enfin, le projet de bâche de sensibilisation est prévu à l'horizon 2025/2026 grâce aux partenaires. Cent bâches seront offertes aux clubs lors de l'AG du mois de juin, à positionner sur les terrains principaux des clubs.

POINT DE SITUATION DU PROJET « OBSERVATEURS » DE PLATEAUX U9/U11

Jonathan BLONDY fait un premier retour sur les retours de ces observateurs.
Plusieurs problématiques ressortent à savoir le comportement des parents autour des terrains ou même parfois sur les terrains ! Les règlements de la pratique (taille terrain, nombre de joueurs) ne sont pas toujours respectés. Enfin, les terrains mis à disposition des petits ne sont pas toujours d'une grande qualité.

PAROLE A L'UNAF24

Patrick BUFFIERE prend rapidement la parole pour rappeler l'excellent fonctionnement général avec l'instance, et il remercie le District pour les mises à disposition de salle et le soutien permanent. Il termine en évoquant la dotation aux membres du Pôle Arbitrage 24 et du Comité Directeur UNAF24 prévue prochainement.

TOUR DE TABLE

José DA SILVA évoque les travaux de la Commission d'Ethique, qui va solliciter la Commission Communication suite aux incivilités. Il remercie le District et l'UNAF24, ainsi que la Commission de Discipline pour le travail fait pour assainir le football. Jonathan BLONDY le remercie pour l'avoir représenté à l'AG de la LICRA.

Quentin DELANNES souligne le travail de Nathalie LONGUEVILLE dans l'ombre pour la Commission de Discipline.

Jean Marc LALET remercie Martine BLOND pour ses réponses aux nombreuses sollicitations de la Commission Sportive Jeunes. L'ensemble du CODIR s'y associe au nom de toutes les commissions.

Aubin SOLER salue l'attitude d'Ilan CLEMENT, jeune arbitre sur la rencontre FC BASSIMILHACOIS / ALLIANCE DRONNE.

Quentin BERTHELET espère qu'à la FFF, les caméras seront vues comme un outil de formation au-delà d'un aspect disciplinaire. Jonathan BLONDY lui réponds qu'en tout cas, en Dordogne, ce sera le cas.

La parole est laissée aux clubs présents :
Le club de SAINT SAUD FOOT évoque la FMI car il regrette de n'avoir aucun visuel sur les suspendus notamment. Jonathan BLONDY répond que les remontées sont nombreuses quant aux dysfonctionnements des outils informatiques. Malheureusement, c'est la FFF qui pilote la chose et le District n'a pas de possibilité d'agir au-delà des remontées d'information.

Jean Robert CLOFF, bénévole présent, évoque les remontées des FMI qui doivent absolument se faire le dimanche soir et le lundi matin. Par conséquent, il évoque sa prise de contact le dimanche soir pour demande de remontée lorsqu'il constate un « léger » retard.
Il évoque la Commission Litiges et contentieux avec 50 dossiers traités depuis le début de saison, soit 5 à 6 par semaine. Sa commission reste toujours au service des clubs pour les demandes de renseignements.

La Parole est laissée à la Présidente du FCLTMV. Elle se dit ravie d'avoir pu recevoir le CODIR de manière délocalisée. C'est très appréciable de voir le travail réalisé. Elle constate la volonté d'encadrement de nos jeunes, des arbitres avec des remerciements particuliers à Aubin SOLER pour son déplacement sur site lors du match U15 compliqué à vivre pour le jeune arbitre du club. De gros chantiers attendent l'instance, mais du monde y travaille.

Jonathan BLONDY conclut en remerciant encore le club pour la qualité de l'accueil. Il remercie son équipe pour son investissement autour du bien commun, de même que les bénévoles des commissions qui font tourner cette grosse machine qu'est le District.

Le Président,	Le Secrétaire de séance,
Jonathan BLONDY	Benjamin HAUTIER